

APPEL A PROJETS COURT-MÉTRAGE



Février 2023

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé par ÔCtele avec la Région Nouvelle-Aquitaine a été reconduit pour la période 2021-2023. Il porte notamment sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle en langue occitane.

Il doit permettre de favoriser la production d'œuvres audiovisuelles documentaires de rayonnement national ou de proximité, de série de mini fiction (sitcom), et de court-métrage.

Dans ce cadre, ÔCtele lance un appel à projets de court métrage auprès des producteurs et auteurs intéressés par cette initiative visant à proposer aux habitants de Nouvelle-Aquitaine des programmes de qualité. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à contribuer au développement de la filière audiovisuelle en langue occitane en Région et proposer aux producteurs et auteurs une meilleure mise en marché de leurs œuvres.

1/ Calendrier

Conformément aux attendus du COM, les projets seront examinés par un comité de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui se prononcera notamment sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets, dans le respect de la ligne éditoriale des deux chaînes.

Lancement de l'appel à projet : 17^{er} février

Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril

Réunion du comité de lecture : courant mai

Résultat de l'appel à projets : juin 2023

Livraison de l'oeuvre : septembre 2024

Les dossiers sont à remettre en version numérique (en un seul fichier PDF) à :

Marie Lavit, mlavit@octele.com

(Aucun élément ne pourra être ajouté au dossier après envoi)

ÒCtele pourra s'engager sur le préachat d'un court-métrage de fiction, avec un apport en numéraire de 5 000 euros.

2/ Composition du comité de sélection :

La composition du comité de sélection sera rendue publique après délibérations.

3/ Eligibilité du projet et points de vigilance :

- La durée du court-métrage doit être comprise entre 3 et 30 minutes.
- Le court-métrage doit être en langue occitane, mono-dialectale ou pas.
- Les sous-titres en français doivent être mis à disposition
- Le court-métrage sera une œuvre originale, scénarisée.
- Il devra être tourné en Région Nouvelle-Aquitaine avec une équipe technique majoritairement de la région.

Ce court-métrage sera multi-diffusé sur ÒCtele et visionnable en « replay ».

Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs.

4/ Composition du dossier

- Une note d'intention de réalisation
- Une note du producteur
- Un synopsis court
- Le scénario / traitement de l'oeuvre
- Une fiche technique
- Un devis type CNC

- Le plan de financement prévisionnel indiquant les accords déjà obtenus
- Le CV de l'auteur
- Le CV du réalisateur (si différent)
- Les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

5/ Publication

Vous retrouverez cet appel à projet sur le site
d'ÔCtele : www.octele.com

Contact :
Marie Lavit – 05 47 41 48 93 – mlavit@octele.com